

---

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU MARDI 17 NOVEMBRE 2020  
A 20 HEURES**

-----

**Présents :** Patrick RODHAIN, Marc CARRÉ, Marie-Christine SALIN, Philippe LAUNAY, Isabelle CHARRON, Thierry LAURENS, Anne REVEL, Laurence LEFÉBURE, Michel SURCIN, Jean-Marie CHANDEBOIS, Sylvie CHARTRAIN, Édith GOMES, Élise ALGRAIN, Pierre-Yves FOSSEY, Sébastien GARNIER, Anne SYLVESTRE, ~~Sonia BONÉ~~, Martial TIREAU, ~~Mathieu LECOURBE~~, Marie-Laure TOUTAIN, Franck TREMEREL, Muriel BANSARD Jean-Pierre CHEVALLIER,

**Excusés :** Mathieu LECOURBE ayant donné procuration à Martial TIREAU  
Sonia BONÉ ayant donné procuration à Marie-Laure TOUTAIN

**Secrétaire de séance :** Franck TREMEREL

Il est proposé d'approuver le compte-rendu du conseil du 1<sup>er</sup> septembre 2020.

Une observation ayant été formulée et prise en compte quant au compte-rendu du Conseil municipal du mardi 20 octobre dernier, celui-ci est également adopté.

Jean-Pierre CHEVALLIER demande si la remarque de Laurence LEFÉBURE, concernant sa proposition de versement d'aide à chaque conseil, avait été prise en compte. Ce point n'a pas été mis à l'ordre du jour.

### **1/ Débat d'orientation budgétaire**

Monsieur le Maire présente un état macroéconomique de la situation financière du pays puis de la collectivité avec les emprunts, les projets 2021-2024, le recours à l'emprunt et ses répercussions.

Muriel BANSARD indique qu'elle n'était pas informée qu'elle devait apporter ses projets et souhaiterait connaître le coût de l'éclairage public et celui affecté au chauffage des bâtiments.

### **2/ Rapport sur le prix et la qualité de l'eau du Syndicat d'eau de Nocé**

Marc CARRÉ présente les Rapports sur le Prix et la Qualité du Service de l'eau 2019 du SIAEP de Nocé à l'assemblée.

Données	Eau	
	11 communes (périmètre de Nocé)	4 communes (périmètre de Rémalard-Sablons et Cour Maugis)
Abonnés	3 199	2 513
Quantité produite	486 541 m <sup>3</sup>	295 584 m <sup>3</sup>

Longueur de canalisations	317,45 km	161,65 km
Prix TTC du m <sup>3</sup> au 01/01/2020	2,17 €/m <sup>3</sup> pour 120m <sup>3</sup>	2,16 €/m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup>

### **3/ Désignation de représentants :**

- **Commission haies de la Communauté de communes**

Dans le cadre de la commission intercommunale des haies de la Communauté de communes Cœur du Perche, chaque commune est invitée à désigner 3 référents communaux.

Après s'être portés candidats, Jean-Marie CHANDEBOIS, Pierre-Yves FOSSEY et Marc CARRÉ sont désignés à l'unanimité référents de la commission haies de la Communauté de communes Cœur du Perche pour la commune de Rémalard en Perche.

- **CLE et SAGE de l'Huisne**

Suite aux élections municipales, l'Association des Maires de l'Orne (AMO) et des Intercommunalités doit désigner des membres au sein de la commission Locale de l'Eau (CLE) et du Schéma d'Aménagement de Gestion de l'Eau (SAGE) Huisne. Il est décidé à l'unanimité de désigner Marc CARRÉ.

### **4/ Echange de parcelles lotissement de Bellou**

Compte tenu du manque d'éléments sur ce point il sera reporté à l'ordre du jour d'un prochain conseil.

### **5/ Cession d'une parcelle rue du Chêne**

Il avait été décidé de reporter ce point lors du conseil du 20 octobre dernier compte tenu du manque d'éléments sur les questions suivantes :

- Prix moyen du m<sup>2</sup> constructible : 25 €
- Nombre d'habitations pouvant être construites sur ladite parcelle : 2 à 5

Jean-Pierre CHEVALLIER rappelle que la commune est propriétaire d'une parcelle bien située dont le prix de vente est en moyenne 30 à 45 €/m<sup>2</sup>. Il demande que le prix de vente de ce terrain soit revalorisé.

Aussi, après en avoir fait part à l'assemblée, Monsieur le Maire propose :

De céder à Monsieur Francis ANDRÉ, la parcelle cadastrée section AB n°295 située du Chêne, d'une superficie de 3 291 m<sup>2</sup>, pour un montant de 25 000 €.

**Adopté (1 abstention : E. Algrain et 2 contre : JP Chevallier et M. Bansard)**

## **6/ Effacement des réseaux rue de Boisard et de la rue des Mimosas**

Dans la réflexion de la sécurisation de l'entrée de Bellou, Monsieur le Maire proposera au Conseil municipal d'inscrire au programme du Territoire d'énergie Orne (Te61) :

- L'effacement des réseaux du lieu-dit Boisard sur un linéaire de 600 m environ et de la rue des Mimosas, sur un linéaire de 500 m environ,
- La commune s'engage à effacer les réseaux éclairage public et télécommunication sur l'emprise du dossier.

**Adopté à l'unanimité**

## **7/ Décisions modificatives**

- **Budget général :**

Il sera proposé d'adopter les décisions modificatives suivantes du budget général :

### **Fonctionnement - Dépenses**

<b>Compte</b>	<b>Montant</b>
6811 - 042 : Dotations aux amortissements	+ 9 266,00 €
023 – Virement à la section d'investissement	- 9 266,00 €

### **Investissement – Recettes**

<b>Compte</b>	<b>Montant</b>
021 : Virement de la section de fonctionnement	- 9 266,00 €
280411 – 042 : Amortissement des subventions	- 8 419,00 €
2802 – 042 : Amortissement des documents d'urbanisme	+ 2 906,00 €
28041512 – 042 : Amortissement fonds de concours (chemins)	+ 2 654,00 €
2804182 – 042 : Amortissement des bâtiments communes	+ 5 237,00 €
280422 - 042 : Amortissement enfouissement des réseaux	+ 6 888,00 €
1321 – DETR giratoire	+ 150 000,00 €
1322 – FAL giratoire	+ 12 000,00 €

### **Investissement – Dépenses**

<b>Compte</b>	<b>Montant</b>
2151 – Travaux giratoire	+ 162 000,00 €

**Adopté à l'unanimité**

- **Budget annexe de l'assainissement :**

Il sera proposé d'adopter les décisions modificatives suivantes du budget annexe de l'assainissement :

**Investissement - Recettes**

<b>Compte</b>	<b>Montant</b>
203 -041 : Intégration des frais d'études	+ 53 431,00 €

**Investissement - Dépenses**

<b>Compte</b>	<b>Montant</b>
2313 -041 : Intégration des frais d'études	+ 53 431,00 €

**Adopté à l'unanimité**

## **8/ Communications et questions diverses**

- Compte rendu de la réunion des travaux du 10 novembre
- Petites Villes de Demain
- Jean-Pierre CHEVALLIER présente brièvement un compte-rendu, qui sera adressé aux membres du conseil, du relevé de vitesse réalisé à Dorceau.
- Isabelle CHARRON indique qu'elle aurait besoin d'un volontaire pour la distribution des colis alimentaires (5 familles) du jeudi 26 novembre.
- Elle rappelle que la confection des colis des personnes âgées sera réalisée le 5 décembre et la distribution le 12.

\*\*

\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22 heures 18.